

Le Dossier Social Etudiant

Demandes de bourse - logement



Novembre 2023



Nos services



Bourses



Logement



Restauration



Action sociale



Culture



Jobs



International

2023

Étudiants,
le Crous vous accompagne !

Vos services étudiants

Orléans - Tours - Blois - Bourges - Chartres - Châteauroux/Issoudun
Logement - Restauration - Bourses - Action sociale - Culture - Jobs - International

www.crous-orleans-tours.fr



1

Constituer son dossier social étudiant ou DSE



Le site messervices

gouv.fr
étudiant MesServices.étudiant.gouv.fr

VOTRE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

 Simulateur de bourse	 Demande de dossier social étudiant (DSE)	 Suivi du dossier social étudiant (DSE)	 Guide de l'étudiant
---	---	---	--

VOS ÉTUDES

 Parcoursup	 Aide à la mobilité Parcoursup	 Aide à la mobilité master	 CVEC Contribution vie étudiante et de campus
--	--	--	--

VOUS LOGER

 En résidence Crous	 Campus Paris-Saclay	 Chez un particulier	 Visale Votre garant
 Bed & Crous bouger/ voyager			

GERER SON LOGEMENT CROUS

 Mon dossier locatif	 Cite'U
---	---

SE RESTAURER

 Trouver un resto'U ou une résidence	 Payer sur le campus
---	--

ALERTE PHISHING

Ne communiquez jamais vos identifiants de connexion de MesServices.étudiant.gouv.fr à un autre site ou à un tiers par téléphone ou SMS.

Le Crous connaît déjà votre numéro d'INE.

Le Crous n'a pas besoin de connaître votre mot de passe.

Le Crous ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par téléphone ou SMS.

Le Crous ne vous demandera jamais votre code de carte bancaire.

DEMANDE DE DSE 2023-2024

Pour faire leur demande de bourse pour l'année universitaire 2023-2024, les étudiants et futurs étudiants doivent remplir le dossier social étudiant.

Comme les années précédentes, tous les dossiers complets doivent être déposés avant la fin de la campagne, le 31 mai 2023.

[Consulter le Guide de l'étudiant pour en savoir plus.](#)

CVEC - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter de la CVEC pour s'inscrire dans son établissement : l'attestation CVEC sera exigée pour finaliser votre inscription.

La procédure d'acquiescement, par paiement ou en faisant valoir son droit à l'exonération, doit être effectuée avant le début de l'inscription.



Constitution du dossier social étudiant

Pourquoi ? Pour faire une demande de bourse et pour pouvoir, ensuite, demander un logement.

1. Quand ?

Au plus tôt, dès l'ouverture du serveur, **en fonction de la rentrée concernée.**

Pour les étudiants qui demandent un logement, le DSE doit être créé et retourné **au plus tôt** afin que le dossier soit instruit avant le tour national d'affectation. Un dossier incomplet fera l'objet de demande de pièces complémentaires, ce qui rallonge d'autant le délai de validation.

Quel est le risque de faire son dossier trop tardivement ? De ne pas avoir un DSE valide au moment du tour logement, et de ne pas obtenir de logement. (voir graphique slide suivante)

NB : Il est conseillé de faire d'abord l'inscription sur le site Parcoursup. En effet, en se connectant à « messervices.etudiant.gouv.fr » avec le courriel indiqué dans Parcoursup, MSE reprendra toutes les données d'état civil. Cela évite donc une double saisie et sécurise le recueil d'informations.

À RETENIR :

DOSSIER HORS DELAI

=

DOSSIER TRAITE APRES LES AUTRES DOSSIERS



Constitution du dossier social étudiant

2. Où ?

- Sur www.messervices.etudiant.gouv.fr
- Cliquez sur :





Constitution du dossier social étudiant

Avant de commencer la saisie, l'élève/étudiant doit préparer :

- ✓ **Ses vœux d'études dans les académies de son choix.**

Au total, il peut effectuer 4 vœux dans des académies différentes, **modifiables à tout moment sur simple demande.**

- ✓ **L'avis d'impôt 2022 (sur les revenus 2021) de la famille**
- ✓ Un RIB au nom de l'étudiant (l'absence de compte courant au nom de l'étudiant n'est pas bloquant pour la saisie ou l'étude du DSE, mais empêchera la mise en paiement au moment de la rentrée).

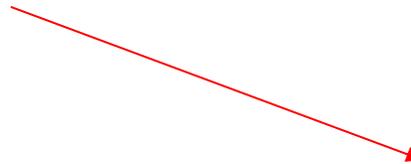


Constitution du dossier social étudiant

Pour les apprenants ayant déjà un compte MSE ou un compte Parcoursup

Arrivée sur la page d'accueil de **messervices.etudiant.gouv.fr** :

Cliquer alors sur « connexion » :



gouv.fr
étudiant MesServices.etudiant.gouv.fr



Constitution du dossier social étudiant

Suivez-nous   etudiant.gouv.fr



1^{ère} étape:

Créer son compte Parcoursup en amont :
En effet, **l'identifiant est le courriel Parcoursup.**

Le mot de passe est défini par l'étudiant lors de l'étape 2.

2^{ème} étape

À la première connexion, l'étudiant doit créer son mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié ». Il saisit alors le courriel Parcoursup et il reçoit par mail un lien qui lui permet de créer un mot de passe.

Manipulation à reproduire en cas d'oubli du mot de passe.

étudiant ^{gouv.fr} **MesServices**.etudiant.gouv.fr



IDENTIFIEZ-VOUS

S'identifier avec
MesServices.etudiant.gouv.fr

Ou

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec
FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Identification avec MesServices.Etudiant.gouv.fr :

- Pour réinitialiser votre mot de passe, merci d'utiliser ce formulaire de [réinitialisation du mot de passe](#).
- Pour changer votre adresse de connexion, merci d'utiliser ce formulaire de [modification courriel de connexion](#).
- Pour identifier l'adresse courriel principale (connexion et contact) associée à un compte MesServices (et le cas échéant l'adresse courriel de sécurité), merci d'utiliser ce formulaire d'[indication courriel](#).
- Si vous ne disposez pas d'un compte sur MesServices, merci de le créer avec le [formulaire d'inscription](#).

Identification avec FranceConnect :

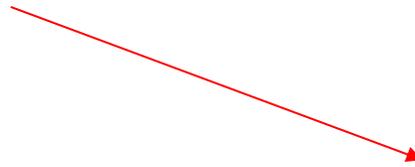
- En tant qu'étudiant, vous avez peut-être déjà un compte auprès d'[Ameli.fr](#), ou de [L'identité Numérique La Poste](#).



Constitution du dossier social étudiant

Pour les apprenants n'ayant pas de compte MSE ni de compte Parcoursup (INFRABAC)

Il faut cliquer sur inscription et suivre attentivement les indications données





**Pour les apprenants
n'ayant pas de compte
MSE ni de compte
Parcoursup
(INFRABAC)**

étudiant^{gouv.fr} **MesServices**.etudiant.gouv.fr

Pour vous inscrire sur MesServices, vous aurez besoin:

- d'une **adresse courriel**, qui deviendra votre identifiant de connexion
 - **UNE** adresse courriel = **UN** utilisateur (et pas une famille)
 - l'adresse courriel doit être consultée régulièrement
- d'un **numéro téléphone de portable** (format international, exemple : commence par +33 pour la France)
 - Si vous n'avez pas de numéro de portable ou si vous ne recevez pas les SMS envoyé par notre plateforme, une **adresse courriel de sécurité** vous sera demandée (différente de l'adresse courriel principale utilisée pour vous connecter à MesServices)
L'adresse courriel de sécurité pourra être utilisée pour l'envoi d'un code de sécurité en cas de demande de modification ultérieure de votre adresse principale de connexion ou de votre mot de passe (à la place de l'envoi de SMS).
- d'un **justificatif d'identité**, où votre nom et prénom apparaissent clairement
 - Ce justificatif est demandé uniquement si vous ne pouvez pas nous indiquer votre numéro INE.
Le numéro INE (Identification Nationale Etudiant) ou BEA figure sur votre carte d'étudiant ou sur le relevé de notes du baccalauréat, ou sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat.



Pour les apprenants n'ayant pas de compte MSE ni de compte Parcoursup (INFRABAC)

Le dossier social étudiant

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL AVEC FRANCECONNECT

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne. En utilisant FranceConnect, votre formulaire d'inscription sera pré-rempli.

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFIL - ÉTAPE 1

Identité

Situation familiale *	Civilité *	Nom de naissance *	Nom d'usage	
-- Sélectionnez votre situation v	-- Sélection v	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date de naissance *	Prénom *	Deuxième prénom	Troisième prénom	
Jour v Mois v Année v	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Pays de naissance *	Département de naissance *	Commune de naissance *	Nationalité *	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-- Sélectionnez votre nati v	

L'intitulé du pays ou de la commune de naissance doit correspondre à celui existant au moment de la naissance.

Adresse courriel principale (connexion compte MesServices.Etudiant.gouv et contact)

Adresse courriel * (nom@exemple.com)

Vérification de l'adresse courriel * (nom@exemple.com)

Code de vérification

Code de vérification à recopier ci-dessous *



Numéro Identification Nationale

Le numéro INE (Identification Nationale Etudiant) ou BEA : Il figure sur votre carte d'étudiant ou sur le relevé de notes du baccalauréat, ou sur l'imprimé de confirmation d'inscription au baccalauréat.

Numéro INE *

Si vous possédez un numéro INE et que ce numéro n'est pas accepté, veuillez cocher "Je n'ai pas d'INE".

Si vous ne possédez pas de numéro INE (vous venez de l'étranger ou vous êtes scolarisé dans un établissement ne dépendant pas de l'Education nationale), vous devrez nous fournir un justificatif de votre inscription dans l'enseignement supérieur français sur l'année en cours ou à venir ou une attestation de stage en France.

Une proposition d'accueil temporaire en cité universitaire, ou toute autre proposition adressée par mail, est acceptée comme justificatif.

Je n'ai pas d'INE



Pour les apprenants n'ayant pas de compte MSE ni de compte Parcoursup (INFRABAC)

étudiant gouv.fr **MesServices**.etudiant.gouv.fr

Une demande est en cours auprès du répertoire des Identifiants Nationaux dans l'Enseignement Supérieur pour récupérer votre INE.

Patiencez, cela peut prendre jusqu'à 3 minutes.



[/ Accueil](#) / [/ Inscription](#) / [/ Connexion](#) / [/ FAQ](#) / [/ Liens Utiles](#) / [/ Mentions Légales](#)
[/ Informations sur les données personnelles](#) / [/ Accessibilité](#) / [/ Assistance](#) / [/ etudiant.gouv.fr](#)

Site édité par le ministère de
l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation et
les Crous

étudiant gouv.fr **MesServices**.etudiant.gouv.fr

L'INE récupéré est le 233136198AE.

Cliquez sur le bouton "Suivant" pour continuer l'inscription.

Annuler

Suivant

[/ Accueil](#) / [/ Inscription](#) / [/ Connexion](#) / [/ FAQ](#) / [/ Liens Utiles](#) / [/ Mentions Légales](#)
[/ Informations sur les données personnelles](#) / [/ Accessibilité](#) / [/ Assistance](#) / [/ etudiant.gouv.fr](#)

Site édité par le ministère de
l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation et
les Crous



Constitution du dossier social étudiant



↑ Mon choix du type de dépôt

Je souhaite déposer un dossier social étudiant

- pour l'année universitaire 2023 - 2024 en France métropolitaine, département d'outre-mer ou Polynésie française
- pour une formation sanitaire ou sociale de Normandie (rentrée de février 2023 uniquement) *
- pour l'année universitaire 2023 en Nouvelle-Calédonie.

 Le Conseil Régional de Normandie a confié au CROUS NORMANDIE la gestion et la mise en paiement des aides pour les étudiants et élèves des formations sanitaires, sociales et de santé de l'ensemble de la Région NORMANDIE (départements : 14, 50, 61, 27 et 76). Pour ne pas retarder l'instruction de votre DSE, n'oubliez pas de télécharger la fiche de renseignements spécifiques.
<https://www.crous-normandie.fr/bourses/documents-telechargeables>
Cette fiche doit être déposée sur le suivi de votre DSE

Suivant

Ici, l'apprenant doit sélectionner le dépôt qu'il souhaite effectuer.
Le premier choix pour la rentrée de septembre et le 2^{ème} pour la rentrée décalée de janvier. (Le serveur de dépôt sera mis à jour avant janvier).



Constitution du dossier social étudiant



Ma situation familiale

Indiquer votre situation familiale :

- Orphelin ayant son propre avis fiscal Oui Non
- Orphelin rattaché à un foyer fiscal* Oui Non
- Étudiant marié ou pacsé Oui Non
- Étudiant avec enfant Oui Non
- Bénéficiaire de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou ancien bénéficiaire Oui Non
[En savoir plus](#)
- Je ne suis dans aucune de ces situations particulières Oui Non

Exemples : Si vous avez été placé(e) dans une famille d'accueil ou un foyer, ou avez signé un Contrat Jeune Majeur

Ma situation personnelle

Indiquer votre situation personnelle :

- Je suis en situation de handicap Oui Non
- Je suis aidant d'un proche en situation de handicap Oui Non
[En savoir plus](#)

* Le « foyer fiscal » correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus.

< Précédent

Suivant >



Constitution du dossier social étudiant



Ma situation et celle de mes sœur(s) et frère(s)

Situation fiscale de ma fratrie :

Saisir TOUS les enfants présents sur l'avis fiscal (frères, sœurs, autres enfants), quel que soit leur âge, SAUF VOUS. Pour les autres, indiquer s'ils disposent de leur propre avis fiscal.

Nom	Prénom	Date de naissance
Da Cruz	Joanina	07/02/1996
Déclaration fiscale séparée de celle des parents en 2021		<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

[Ajouter une sœur / un frère](#)

Nombre de sœurs et de frères étudiant dans l'enseignement supérieur en 2022 / 2023 ou 2023 / 2024 pour les futurs bacheliers : 0

Nombre de sœurs et de frères majeurs ayant une déclaration séparée de celle des parents en 2021 : 0

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)



Constitution du dossier social étudiant



☰ Ma / mes demande(s) d'aide(s)

Type(s) d'aide demandé(s) :

Je demande

une bourse sur critères sociaux 

Oui Non

J'ai l'intention de demander

un logement en résidence CROUS

Oui Non

< Précédent

Suivant >



Constitution du dossier social étudiant

☰ Choix des vœux

Mes vœux d'études

Vous avez la possibilité de formuler de 1 à 4 vœux d'étude en France ou dans un pays du Conseil de l'Europe. Pour chacun d'eux, vous émettez vos demandes d'aides.

Les vœux de votre dossier DSE sont simplement indicatifs.

Pour le moment, remplissez votre dossier en fonction des 4 vœux les plus probables. Vous pourrez en demander la modification sur messervices.etudiant.gouv.fr

📁 Mon vœu n°1

Vœu n°1 :

Pays

- France
 Conseil de l'Europe

Académie

Normandie

Cursus

Form. sanit. infra Bac Normandie Sept

Année

1ère année

Établissement

EVREUX CHI EureSeine -IFAS

Habilité à bourse du Conseil Régional de Normandie pour le DE d'Aide-Soignant en formation initiale.

Ajouter un vœu

< Précédent

Suivant >



Constitution du dossier social étudiant



Mes coordonnées bancaires

Coordonnées bancaires :

Aucun IBAN présent actuellement.

Si vous ne disposez pas de votre IBAN actuellement, vous pourrez le saisir ultérieurement via le suivi de dossier



sur

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

Veillez saisir votre nouvel IBAN (compte courant uniquement et au nom de l'étudiant 🗿) :

Je certifie être titulaire du compte bancaire désigné par ces identifiants.

< Précédent

Suivant >



Constitution du dossier social étudiant



Mes pièces justificatives

Les fichiers déposés doivent être au format pdf, png ou jpeg avec une taille inférieure à 5 Mo et un nom limité à 100 caractères.

Chaque pièce demandée correspond à un fichier qui peut comporter plusieurs pages. Le document doit être lisible et à l'endroit. Chaque pièce non déposée entraîne un retard dans le traitement de votre demande. 

Avis fiscal de dtjtdkdt dtjdkgu Avis fiscal complet, toutes les pages

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 4 fichier(s) pour cette pièce justificative.

Aucun fichier sélectionné

Parcourir...

Déposer la pièce justificative

Déposer la pièce ultérieurement

Décision de justice Jugement de divorce ou acte de séparation le cas échéant

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 4 fichier(s) pour cette pièce justificative.

Aucun fichier sélectionné

Parcourir...

Déposer la pièce justificative

Déposer la pièce ultérieurement

< Précédent

Suivant >



Constitution du dossier social étudiant



🛡️ Obligations et engagements

Veillez cocher les cases suivantes avant de valider votre dossier :

- Je certifie l'exactitude de tous les renseignements communiqués pour constituer mon dossier social étudiant sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou le retrait de l'aide accordée.
- Je m'engage à être inscrit administrativement et pédagogiquement et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés et à réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation.
Dans le cadre des enseignements à distance, je dois être inscrit et assidu aux activités relevant de ma formation et rendre tous les devoirs prévus.

- Je dois me présenter aux examens et concours correspondant à mes études.

Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le reversement des sommes indûment perçues.

 Observations éventuelles en cas de doute sur votre saisie (500 caractères maximum)

Valider mon dossier

Précédent

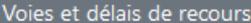


Constitution du dossier social étudiant

 Récapitulatif du dossier

Dossier enregistré

Votre demande est maintenant terminée. Vous allez recevoir un courriel d'accusé de réception. Pensez à vérifier les courriers indésirables et les spams. Le CROUS de Normandie prend en charge la gestion de votre dossier.

 Quitter  Télécharger le récapitulatif de ma demande  Voies et délais de recours  Je donne mon avis

 SERVICES PUBLICS+

Tout dossier tardif et, ou incomplet entraîne un retard dans l'attribution de la bourse.

MesServices.etudiant.gouv.fr

-  Suivi du dossier social étudiant (DSE) Pour déposer des pièces complémentaires sur votre Dossier Social Etudiant
-  En résidence Crous Effectuer votre demande de logement en résidence CROUS
-  Cité U Renouveler sa demande de logement en résidence CROUS



Constitution du dossier social étudiant

A l'issue de la saisie du DSE, les apprenants téléchargent leurs justificatifs en ligne. Il n'y a plus d'envoi postal.

NB: Les justificatifs demandés à l'issue de la saisie varient en fonction des renseignements fournis par l'apprenant lors de la saisie du DSE en ligne. Il est donc impératif de transmettre des informations correctes à chaque étape de la saisie.



2

Quelques rappels



- Le dossier doit être constitué tous les ans et le plus tôt possible.
- Un étudiant non boursier au lycée peut faire une demande de bourse pour les formations sanitaires et sociales car les critères d'attribution sont différents.
- L'orientation de l'élève/étudiant n'est pas définie ?
Ce sont des vœux qui sont émis, et l'attribution conditionnelle reste valable si un étudiant s'inscrit finalement dans une autre filière et un même niveau d'études, tant que la formation est habilitée.
- Un dossier peut être révisé à tout moment de l'année en cas de changement de situation (décès, invalidité, divorce, chômage) sous réserve de production des justificatifs.



Comment les apprenants peuvent nous contacter

- **Par mail :**

L'étudiant se connecte sur le site

« [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://mes-services.etudiant.gouv.fr) » et complète le **formulaire d'assistance** disponible en cliquant sur



- **Par téléphone :**

09 72 59 65 45